UNIL, faculté de biologie et de médecine, 3ème année de médecine, 2020-2021

Module B3.6- Immersion communautaire

Abstract-Groupe n° 26

La prise en charge gynécologique des femmes incarcérées, une approche intercantonale

Timea Annovazzi, Delphine Grognuz, Laura Juan-Torres, Jillian Ruggiero

Introduction

Notre projet de recherche s'intéresse à la prise en charge gynécologique des femmes incarcérées dans la seule prison pour femmes de Hindelbank (Berne) et les prisons mixtes de Champ-Dollon (Genève) et de la Tuilière (Vaud). Les détenues, majoritairement étrangères[(1)], exécutent le plus souvent des peines de courte durée pour des délits non violents[(1)]. Représentant une minorité de 4% de la population carcérale, elles se retrouvent dans des locaux androcentrés qui ne répondent pas à leurs besoins spécifiques[(1)]. D'autre part, celles-ci ont plus de problèmes de santé que les hommes incarcérés[(2)] car elles accumulent des facteurs de vulnérabilité. Ces derniers concernent des histoires de vie souvent en lien avec un statut économique bas, des problématiques de violence sexuelle et/ou de drogues. Pour notre recherche, nous nous concentrons sur la santé gynécologique comprenant les dépistages des cancers, les infections sexuellement transmissibles, la grossesse et la sexualité. La littérature scientifique traite avant tout de la santé mentale et de l'addiction[(3)] des détenues. Ce manque d'articles sur la santé gynécologique nous a mené à notre question de recherche: "Quelles sont les mesures prises de prévention, de promotion et de dépistage concernant la santé gynécologique des femmes en milieu carcéral et leurs différences dans les cantons de Genève, Vaud et Berne ?"

Méthode

D'une part, nous avons examiné les mesures de prise en charge gynécologique en milieu carcéral. D'autre part, nous avons comparé leur organisation dans différents établissements pénitentiaires de Genève, Vaud et Berne. Pour ce faire, nous avons effectué une recherche de littérature scientifique et de littérature grise; celles-ci étant non exhaustives, nous avons interrogé différent.e.s acteur.rice.s de la communauté impliqué.e.s dans la prise en charge de la santé des femmes en prison. Nous avons effectué neuf entretiens semi-structurés en nous appuyant sur un guide d'entretien développé à cet effet. Nous avons enregistré les interviews avec le consentement des interlocuteur.rice.s et analysé ceux-ci de manière qualitative. Nous nous sommes entretenues avec des médecins et des infirmier.ère.s chef.fe.s. De plus, nous avons interviewé une agente de prévention, un conseiller de PROFA, et la responsable de la Ligue suisse des droits de l'Homme. Nous avons reçu des refus d'entretien de la part de spécialistes du genre, d'un médecin ainsi que de la Fondation vaudoise de probation, de l'Office cantonal de détention de Genève, de l'association vaudoise des agents de détention et de l'association Fleur de pavé, tout.e.s ne s'estimant pas compétent.e.s en matière de soins en milieu carcéral.

Résultats

Suite à nos lectures et nos entretiens, nous avons relevé que la prévention spécifique à la santé des femmes commence dès leur entrée en prison, tant à Champ-Dollon qu'à la Tuilière et qu'à Hindelbank. Dans chacun de ces trois établissements, un.e infirmier.ère effectue une anamnèse bio-psycho-sociale explorant entre autres les risques d'infections sexuellement transmissibles (IST) et de grossesse. A Champ-Dollon, une évaluation des besoins spécifiques des femmes est faite à l'aide d'un questionnaire. Un dépistage du HIV, HBV, HCV, syphilis, chlamydia et gonorrhée ainsi que des cancers du col de l'utérus et du sein[(6)] est proposé dans les trois prisons.[(1)] Le dépistage des IST est financé par un fond de solidarité uniquement à la prison de Champ-Dollon. Dans les prisons de la Tuilière et de Hindelbank, la prévention est renforcée par une consultation de médecine générale[(5)] dans les sept à quinze jours. Par ailleurs, si une affection gynécologique est suspectée, la détenue verra un.e gynécologue de

l'hôpital universitaire des cantons respectifs. Dans les prisons genevoises et vaudoises étudiées, les détenues reçoivent un kit d'entrée contenant des préservatifs masculins, des serviettes hygiéniques et des brochures de prévention des IST. Au cours de leur incarcération, les détenues ont la possibilité de consulter un.e gynécologue qui est présent.e une fois par mois à Hindelbank et chaque trois semaines à la Tuilière. La prison de Champ-Dollon ne propose pas de consultations gynécologiques régulières en prison, les femmes ont toutefois la possibilité de demander par oral ou par écrit à voir un.e gynécologue. Une spécificité à Hindelbank est la présence d'une agente de prévention en santé sexuelle auprès de laquelle les femmes peuvent s'adresser en tout temps. La Tuilière accueille six fois par année des conseiller.ère.s de PROFA présentant, entre autres, des ateliers sur la contraception, l'appareil génital féminin, le plaisir sexuel et l'hygiène intime. De plus, les infirmier.ère.s organisent des après-midi de prévention en santé gynécologique. En revanche, dans la prison de Champ-Dollon aucun programme n'est instauré mis à part lors de la journée annuelle du SIDA. Les détenues enceintes[4] sont suivies par le service gynécologique hospitalier et sont placées en unité mère-enfant à la Tuilière et à Hindelbank. Les intervenant.e.s divergent quant à la sexualité en prison. Certain.e.s estiment que c'est essentiel comme à Hindelbank par la présence d'un parloir intime, d'autres l'interdisent.

Discussion

Il ressort de notre travail que les prisons étudiées répondent certes aux besoins spécifiques des détenues concernant la prévention, promotion et le dépistage des affections gynécologiques mais ces mesures restent incomplètes. Nous retrouvons des similitudes au niveau international[2]. Ainsi, selon nos participant.e.s, des améliorations sont nécessaires en Suisse. Les personnes interrogées au sein des trois prisons étudiées se rejoignent sur la nécessité d'avoir un parloir intime, d'instaurer une formation en compétences transculturelles du personnel pénitentiaire ainsi que de distribuer des préservatifs féminins. A la Tuillière et à Champ-Dollon, des groupes de paroles à propos de la santé sexuelle permettraient une prévention plus optimale. D'ailleurs, Genève élabore un projet d'une prison pour 2026 construite et pensée pour des femmes qui inclura entre autres, une unité mère-enfant et une consultation gynécologique régulière en prison. Néanmoins, les contraintes institutionnelles (coûts, politique, justice) freinent toutes ces améliorations qui visent à offrir une meilleure prise en charge des femmes incarcérées. Ainsi, après s'être intéressées à ce qui est proposé aux détenues durant l'incarcération, nous nous demandons comment leur faciliter l'accès à un réseau de soins à leur sortie. Ne serait-il pas bénéfique de profiter de ce lieu marginalisé qu'est la prison pour permettre à ces femmes incarcérées de reprendre le pouvoir sur leur santé gynécologique ?

Références

[1] Wolff H, Niveau G, Golay D. Santé en prison. Chêne-Bourg: RMS Ed.; 2019.

[2] UNODC [En ligne] La santé des femmes en milieu carcéral [rapport] [cité le 24 juin 2021]. Disponible:https://www.unodc.org/documents/hiv-aids/WHO_EURO_UNODC_2009_Womens_health_in_prison_correcting_gender_inequity-FR.pdf.

[3] COE [En ligne]. Les femmes en prison [fiche thématique] [cité le 24 juin 2021]. Disponible: https://www.coe.int/fr/web/cpt/women-in-prison

[4] Baldwin A, Sobolewska A, Capper T. Pregnant in prison: An integrative literature review. Women and Birth. 2020;33(1):41-50. DOI: 10.1016/j.wombi.2018.12.004

[5] Revue Medicale Suisse [En ligne]. La médecine générale en milieu de détention [cité le 24 juin 2021]. Disponible: https://www.revmed.ch/revue-medicale-suisse/2006/revue-medicale-suisse-88/la-medecine-generale-en-milieu-de-detention

[6] WHO [En ligne]. Que se passe-t-il quand une femme va en prison ? Nouvelles listes récapitulatives pour réduire le prix qu'elle paie [cité le 24 juin 2021]. Disponible: https://www.euro.who.int/fr/media-centre/sections/press-releases/2011/10/what-happens-when-a-woman-goes-to-prison-new-checklists-aim-to-reduce-the-price-she-pays

Mots-clés

Women, Prison, Health promotion and prevention, Gynecologycal, Sexually transmitted infections

6.07.2021

UNIL | Université de Lausanne
Faculté de biologie et de médecine
unisanté
Centre universitaire de médecine générale et santé publique
Lausanne
CHUV

UNIL, Faculté de biologie et de médecine, 3e année de médecine
Module B3.6 – Immersion communautaire – 2020-2021
Groupe n° 26

Femmes incarcérées, délaissées ?

La prise en charge gynécologique des femmes en milieu carcéral, une approche intercantonale

Timea Annovazzi, Delphine Grognuz, Jillian Ruggiero, Laura Juan-Torres

Contact:
delphine.grognuz@unil.ch
laura.juan-torres@unil.ch
timea-chiara.annovazzi@unil.ch
jillian.ruggiero@unil.ch

INTRODUCTION:

QUI?

4% de la population carcérale sont des femmes d'une trentaine d'années en moyenne.
Ces dernières sont majoritairement étrangères (1) et accumulent des facteurs de vulnérabilité (2) défavorables tels qu'un statut économique bas, des antécédents d'abus sexuels et des addictions.

QUOI?

Nous identifions et comparons les mesures de prévention et de promotion de la santé gynécologique des femmes incarcérées. Cela inclut les dépistages des cancers du col de l'utérus et du sein, les IST (infections sexuellement transmissibles), le suivi de grossesse et la sexualité.

OÙ?

Champ-Dollon, GE - prison mixte
La Tuilière, VD - prison mixte
Hindelbank, BE - prison pour femmes

QUESTION DE RECHERCHE

Quelles sont les mesures prises de prévention, de promotion et de dépistage concernant la santé gynécologique des femmes en milieu carcéral et leurs différences dans les cantons de Genève, Vaud et Berne ?

"La prison est un monde fait par les hommes pour les hommes."
Prof. Wolff

RÉSULTATS:

	HINDELBANK	LA TUILIÈRE	CHAMP-DOLLON
PRÉVENTION			
Consultation d'entrée par infirmier-ère	✓	✓	✓
Consultation par généraliste	✓	✓	X
Kit d'entrée (serviettes hygiéniques, préservatifs masculins, brochures IST)	X	✓	✓
Brochure IST	✓	✓	✓
Atelier de prévention	X	✓	X
Agente de prévention	✓	X	X
DÉPISTAGE			
HIV, HBV, HCV, Syphilis, Chlamydia, Gonorrhée	✓	✓	✓
Cancer de col de l'utérus, cancer du sein	✓	✓	✓
Financement dépistage IST par la prison	X	X	✓
SEXUALITÉ			
Parloir intime	✓	X	X
Préservatifs masculins	✓	✓	✓
Préservatifs féminins	X	X	X
GROSSESSE			
Suivi hospitalier	✓	✓	✓
Unité mère-enfant	✓	✓	X

MÉTHODOLOGIE:

- Lecture de la littérature scientifique et grise
- Analyse qualitative de neuf entretiens semi-structurés
- Interventant.e.s : quatre médecins, deux infirmier.ère.s, une agente de prévention, un conseiller en santé sexuelle, une juriste

Règles de Bangkok:

Règles des Nations Unies concernant le traitement et l'imposition de mesures non privatives de liberté aux délinquantes et commentaires : Règle no 5. Hygiène personnelle et Règle no 6. Services médicaux :

- Soins de santé féminins
- Prévention de la transmission du VIH, traitement, soins et soutien en cas d'infection à VIH
- Services de santé préventifs
- Femmes enceintes

DISCUSSION:

Il ressort de notre travail que les prisons étudiées répondent certes aux besoins spécifiques des détenues concernant la prévention, la promotion et le dépistage des affections gynécologiques mais ces mesures restent incomplètes.
Le séjour en prison représente une opportunité d'accéder à des soins gynécologiques et à une prévention optimale.(1)

Améliorations ?
Les trois prisons étudiées se rejoignent sur la nécessité d'une formation en compétence transculturelle du personnel pénitentiaire, ainsi que de distribuer des préservatifs féminins. De plus, il semble primordial d'inclure des parloirs intimes et des unités mère-enfant dans chaque prison accueillant des femmes.

Limites ?
Les contraintes institutionnelles (politique, justice, coûts) représentent un frein au progrès de la prise en charge des femmes en milieu carcéral.

Références:

(1) Wolff H, Niveau G, Golay D. Santé en prison. Chêne-Bourg: RMS Ed.; 2019.
(2) UNODC [En ligne] La santé des femmes en milieu carcéral [rapport] [cité le 24 juin 2021]. Disponible:https://www.unodc.org/documents/hiv-aids/WHO_EURO_UNODC_2009_Womens_health_in_prison_correcting_gender_inequity-FR.pdf.
(3) COE [En ligne]. Les femmes en prison [fiche thématique] [cité le 24 juin 2021]. Disponible: https://www.coe.int/fr/web/cpt/women-in-prison
(4) Baldwin A, Sobolewska A, Capper T. Pregnant in prison: An integrative literature review. Women and Birth. 2020;33(1):41-50. DOI: 10.1016/j.wombi.2018.12.004
(5) Revue Medicale Suisse [En ligne]. La médecine générale en milieu de détention [cité le 24 juin 2021]. Disponible: https://www.revmed.ch/revue-medicale-suisse/2006/revue-medicale-suisse-88/la-medecine-generale-en-milieu-de-detention
(6) WHO [En ligne]. Que se passe-t-il quand une femme va en prison ? Nouvelles listes récapitulatives pour réduire le prix qu'elle paie [cité le 24 juin 2021].
Disponible: https://www.euro.who.int/fr/media-centre/sections/press-releases/2011/10/what-happens-when-a-woman-goes-to-prison-new-checklists-aim-to-reduce-the-price-she-pays

Remerciements:
Un grand merci à tous les intervenant.e.s qui ont généreusement accepté.e.s de répondre à toutes nos questions.
Nous remercions également notre tuteur le Dr Stéphane Morandi pour son temps, ses idées et ses encouragements.